

Procès-verbal de la 209<sup>e</sup> assemblée ordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mercredi 25 mai 2016, à 16 h 30, sous la présidence de M. Marcel Côté, directeur général.

Sont présents :

Mesdames	Hélène Bailleu Francine Ranger Diane Raymond
Messieurs	Marcel Côté Alain Lamarre Michel Rouleau Benoît Tessier Guy J. Vandandaigue

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Messieurs	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information Louis Lavoie, directeur général adjoint René Parent, directeur des grands chantiers

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame Hélène Pichette



**Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :**

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

**209.1 Adoption de l'ordre du jour :**

*Sur proposition de M. Michel Rouleau, dûment appuyée par M. Guy J. Vandandaigue,*

CERL-160525-01

*« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

*209.1 Adoption de l'ordre du jour*

*209.2 Adoption du procès-verbal de la 208<sup>e</sup> assemblée du comité exécutif*

*209.3 Suite(s) au procès-verbal*

*209.4 Budget provisoire de fonctionnement 2016-2017*

*209.5 Variation au plan d'effectifs 2016-2017*

*209.6 Reconduction des barèmes pour le remboursement des frais de voyage et de représentation pour l'année 2016-2017*

*209.7 Informations*

*209.8 Divers*

*209.9 Levée de l'assemblée »*

Adoptée à l'unanimité.

**209.2 Adoption du procès-verbal de la 208<sup>e</sup> assemblée du comité exécutif :**

*Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par M. Michel Rouleau,*

CERL-160525-02

*« Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 208<sup>e</sup> assemblée ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 6 avril 2016. »*

Adoptée à l'unanimité.

**209.3 Suite(s) au procès-verbal :**

Sans objet.

**209.4 Budget provisoire de fonctionnement 2016-2017 :**

La directrice des ressources financières présente le dossier.

Le dépôt de l'allocation initiale 2016-2017 des cégeps nécessaire à l'élaboration du budget de fonctionnement pour la prochaine année, initialement prévu le 6 mai dernier, a été soumis en partie par le Ministère le 20 mai 2016. De plus, certaines allocations déjà annoncées par le Ministère n'ont pas encore été confirmées.

Dans ce contexte, la direction des ressources financières n'est pas en mesure de soumettre à la consultation du comité exécutif et des conseils d'établissement le projet de budget 2016-2017 du Cégep régional de Lanaudière. L'adoption définitive du budget est donc reportée en septembre prochain.

Il convient cependant de recommander au conseil d'administration d'adopter un budget provisoire pour les trois premiers mois de l'année scolaire 2016-2017, équivalant à 3/12 du budget 2015-2016, pour être en mesure d'opérer au cours des premiers mois de l'année 2016-2017.

*Attendu le dépôt des allocations budgétaires 2016-2017 initialement prévu le 6 mai 2016;*

*Attendu l'allocation initiale 2016-2017 déposée en partie par le Ministère le 20 mai 2016;*

*Attendu que certaines allocations annoncées par le Ministère n'ont pas encore été confirmées;*

*Attendu que, dans ce contexte, les travaux de préparation budgétaire n'ont pu être complétés en vue de la consultation du comité exécutif et des conseils d'établissement;*

*Attendu l'obligation pour le conseil d'administration d'adopter un budget définitif au plus tard le 30 septembre 2016;*

*Attendu la pertinence d'adopter un budget de fonctionnement provisoire pour être en mesure d'opérer au cours des premiers mois de l'année 2016-2017;*

*Attendu la recommandation du CRPC;*

*Sur proposition de M. Guy J. Vandandaigue, dûment appuyée par M. Benoît Tessier,*

*« Il est résolu de recommander au conseil d'administration d'adopter un budget provisoire de fonctionnement pour les mois de juillet, août et septembre 2016 équivalant à 3/12 du budget 2015-2016. »*

Adoptée à l'unanimité.

#### **209.5 Variation au plan d'effectifs 2016-2017 :**

La directrice des ressources humaines fait part des variations au plan d'effectifs du Cégep régional de Lanaudière pour l'année 2016-2017 et répond aux questions des membres.

*Attendu l'obligation pour le conseil d'administration d'adopter le plan d'effectifs global du Cégep régional de Lanaudière en lien avec le budget de l'année 2016-2017;*

*Attendu l'obligation de déposer un plan d'effectifs au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de chaque année;*

*Attendu la recommandation du CRPC;*

*Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par M. Benoît Tessier,*

« *Il est résolu de recommander au conseil d'administration l'adoption du Plan d'effectifs 2016-2017 du Cégep régional de Lanaudière, sous réserve du dépôt de l'ensemble des allocations en provenance du Ministère, de l'approbation du budget de fonctionnement définitif 2016-2017 et des consultations auprès des comités de relations de travail du personnel professionnel et du personnel de soutien du Cégep régional de Lanaudière qui se termineront au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2016. »*

Adoptée à l'unanimité.

CERL-160525-04

#### **209.6 Reconduction des barèmes pour le remboursement des frais de voyage et de représentation pour l'année 2016-2017 :**

La directrice des ressources financières présente le dossier.

Conformément à la *Politique de remboursement des frais de voyage et de représentation*, le comité exécutif doit déterminer les barèmes de remboursement de ces frais pour l'année 2016-2017.

*Attendu que les barèmes de remboursement actuellement en vigueur permettent de compenser correctement les frais de voyage et de représentation encourus par les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions;*

*Attendu la recommandation de la direction des ressources financières;*

*Sur proposition de M. Guy J. Vandandaigue, dûment appuyée par Mme Hélène Bailleu,*

« *Il est résolu de reconduire les barèmes de remboursement des frais de voyage et de représentation pour l'année scolaire 2016-2017. »*

Adoptée à l'unanimité.

CERL-160525-05

**209.7 Informations :**

Le directeur général mentionne qu'une formation sur la gouvernance, à l'intention des membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement, sera offerte en septembre prochain.

Le directeur des grands chantiers indique que le retard accusé dans les travaux d'agrandissement du collège constituant de L'Assomption dans le cadre de la phase 1 a été récupéré. Il attend l'émission du permis de la ville de L'Assomption pour la construction du centre de petite enfance. Il vise le début de la construction en septembre prochain.

**209.8 Divers :**

Sans objet.

**209.9 Levée de l'assemblée :**

La séance est levée à 17 h 05.

.....  
Président

.....  
Secrétaire de l'assemblée